

Compte-rendu du 12ème séminaire Botanique et Allergie
24 – 26 mai 2013

La douzième édition du séminaire Botanique et Allergie, organisé par l'ANAFORCAL avec la participation active des jardins botaniques de France et des pays francophones, s'est tenue dans la capitale du Périgord noir, aux confins des causses du Quercy, à Sarlat-la-Canéda. Cette cité historique est renommée pour ses monuments datant essentiellement de la période médiévale et du début de la Renaissance mais également pour son climat sous influence méditerranéenne.

Comme chaque année et malgré la modification des règles de prise en charge, les quatre vingts places ont été retenues en l'espace de quelques jours laissant certains désireux dépités. En effet cette année, seul le laboratoire ALK a maintenu son partenariat et nous l'en remercions chaleureusement.

La chaleur n'était que partiellement au rendez-vous et le temps se présentait incertain mais malgré quelques gouttes de pluie qui ont permis aux superbes capes vertes de se rendre utiles, nous avons pu partir à la découverte de la flore de la Dordogne.

Vendredi soir, un dîner convivial était organisé pour faciliter les retrouvailles au gré des arrivées en voiture, en train ou en avion, certains après avoir essuyé une tempête de neige sur le plateau de Mille Vache...

Samedi matin, Jean Pol Dumur, représentant la SFA et l'ANAFORCAL et Philippe Richard au nom des Jardins Botaniques de France ont ouvert le séminaire et donné la parole aux intervenants de la matinée « communications » devant un public très attentif.

LES COMMUNICATIONS MEDICALES

1. Gabrielle Pauli a ouvert la séance avec un sujet peu classique : « Les pollinoses au platane, au chêne, au plantain et à l'armoise : mythe ou réalité »
Le pollen de **chêne** est au cinquième rang par rapport à la masse des pollens inhalés et sa dissémination dure 10 à 12 semaines dans le sud contre 3 semaines dans le nord de la France. Les principaux allergènes du chêne sont : Que a1 homologue de Bet v1, Que a2 une profiline homologue de Bet v2, Que a4 une polcalcine homologue de Bet v4 et une protéine de haut poids moléculaire qui donne des réactions croisées avec Phl p4. La pertinence clinique des pollinoses au chêne est donc difficile à mettre en évidence mais il faut y penser devant des symptômes en mai au nord et en mars au sud de la France en l'absence de sensibilisation aux graminées et à des arbres d'une autre famille que les fagacées.

Le pollen de **platane** est au 13^{ème} rang par rapport à la masse des pollens inhalés et sa dissémination dure 2 semaines, en mars au sud et fin avril au nord de la France. Dans le nord de la France cette pollinose est exceptionnelle, dans le sud, elle est peu fréquente mais les données de la littérature sont anciennes ; en revanche, c'est LA pollinose de l'Espagne qui pourrait être favorisée par une sensibilisation primaire par voie digestive (LTP). Il faut y penser en cas d'allergie alimentaire associée à des végétaux contenant des LTP.

Le pollen de **plantain** est au 11^{ème} rang par rapport à la masse de pollens inhalés et sa dissémination dure 15 à 20 semaines. Il existe peu de monosensibilisés. Certains TC positifs au plantain pourraient s'expliquer par une identité de séquence partielle entre Pla l1 et Ole e1. , Pla l1 et Fra e1 et Pla l1 et Phl p5. Chez les allergiques au melon, beaucoup ont une positivité des TC positifs aux graminées et au plantain.

Le pollen d'**armoïse** est au 24^{ème} rang par rapport à la masse de pollens inhalés, sa période de dissémination est inverse (début de pollinisation mi-juillet dans le Nord et septembre dans le Sud), elle dure 3 à 4 semaines dans le Nord et 2 à 3 mois dans le Sud. Les monosensibilisations à l'armoïse sont exceptionnelles. Les cosensibilisations armoïse/ambrosie sont fréquentes mais il existe peu d'allergies croisées. 90% des allergiques à l'armoïse ont des TC positifs et des tests de provocation positifs à Art v1, mais il existe au moins 6 autres allergènes. Plusieurs allergies alimentaires croisées ont été décrites : armoïse/pêche (LTP), armoïse/châtaigne/noisette (LTP) et armoïse/céleri (profiline et Art v60kDa), armoïse/céleri/épices, armoïse/moutarde... Dans le traité d'allergologie de 2003, monsieur Thibaudon détermine le risque allergique lié au pollen de chêne comme moyen, et élevé au pollen de platane, de plantain et d'armoïse. Il est raisonnable de s'interroger à ce sujet.

2. Jean François Fontaine avait la mission de nous exposer l' « Apport des allergènes moléculaires dans la décision thérapeutique vis à vis des pollinoses ».

C'est grâce à un cas clinique évolutif et didactique qu'il nous a exposé l'intérêt de l'allergologie moléculaire dans la prise en charge des pollinoses à plusieurs niveaux :

- Préciser les mécanismes physiopathologiques et différencier une sensibilisation primaire d'une réaction croisée. Si l'apport des allergènes moléculaires est limité en cas de monosensibilisation, en revanche, c'est une aide indéniable en cas de polysensibilisation.

- Etre plus précis dans les études épidémiologiques.

- Améliorer la démarche diagnostique en facilitant la compréhension de situations cliniques a priori complexes grâce au dosage d'IgE sériques spécifiques d'allergènes moléculaires.

- Faciliter la prise en charge thérapeutique en déterminant précisément le profil allergénique du patient pour décider de l'opportunité de l'ITS et choisir les extraits allergéniques les plus appropriés. Peut-être que demain l'ITS avec des allergènes moléculaires sera à la disposition des allergologues (Bet v1 ?).

3. C'est dans une « Promenade toponymique en Périgord » que nous a entraîné Bernard Pigéarias. Après nous avoir rappelé que l'outil du **médecin** était la pensée (« Med » : penser, s'occuper de), il nous a conduit dans un dédale de racines celtes/gauloises, latines, occitanes pour nous abandonner dans un labyrinthe de monts, de pierres, de rochers, de cours d'eau, de bouillonnements, de ponts, de sommets, de clairières, d'arbres... nous en étions tout étourdis.

4. Joelle Birnbaum a clos cette première partie de matinée par une intervention sur le thème : « Anaphylaxie : quoi de neuf en 2013 ? ».

En ce qui concerne les critères cliniques, ils n'ont pas changé depuis 2006 (Sampson et al, JACI, 2006) : l'anaphylaxie est très probable si l'un des trois critères est rempli :

Premier critère : maladie d'installation brutale (quelques minutes à quelques heures) avec **atteinte cutanée et/ou muqueuse** (éruption généralisée, prurit, flush, œdème des lèvres de la langue ou de la lèvre) associée à au moins une **atteinte respiratoire** (dyspnée, bronchospasme, hypoxie, stridor, chute du DEP) ou **cardio-vasculaire** (hypotension, collapsus) ,

Deuxième critère : si **au moins 2** des signes suivants apparaissent rapidement après exposition à un allergène probable (quelques minutes à quelques heures) **cutané-**

muqueux, respiratoires, cardiovasculaires, gastro-intestinaux (douleurs abdominales, vomissements),

Troisième critère : si une hypotension sévère survient après exposition à un allergène connu pour le patient (quelques minutes à quelques heures) avec une TAS en mm HG

Adulte	< 90 ou une diminution de 30% de la valeur de base
Enfant	1 mois à 1 an : < 70
	de 1 à 10 ans : < 70 + (2 x âge)
	De 11 à 17 ans : < 90

L'évolution de l'anaphylaxie est favorable si l'ADRENALINE est administrée rapidement. Dans 2 à 20% des cas, l'anaphylaxie peut avoir une évolution biphasique. L'accident anaphylactique **implique l'hospitalisation**.

Le dosage de la tryptase est le seul examen à faire en urgence car c'est un bon reflet du nombre de mastocytes et de leur état d'activation, aussi son taux est proportionnel à la sévérité clinique. Mais une tryptase normale n'élimine pas le diagnostic. **Son dosage remplace celui de l'histamine**. En pratique un premier prélèvement (sur tube sec, hépariné ou EDTA) sera fait 30mn à 3h après l'accident et un second 24 à 72h plus tard pour mesurer le taux de base.

Après avoir reconnu et pris en charge un accident anaphylactique (FORMATION DU MEDECIN), il faut identifier l'allergène (envoyer en CONSULTATION D'ALLERGOLOGIE) et prescrire l'adrénaline dans le cadre d'un plan d'action (EDUCATION PATIENT) : attention au message que nous faisons passer aux patients.

LES INTERVENTIONS BOTANIQUES

1. Philippe Richard a ouvert la séance avec « L'histoire des milieux naturels de Dordogne ». Après avoir retracé l'histoire géologique de la Dordogne depuis la nuit des temps (figures 1 et 1bis) et expliqué le retentissement de ces transformations sur la nature des sols, il nous a décrit le Périgord Sarladais. Son sol calcaire karstique est entaillé par la Vézère et la Dordogne. Il possède des reliefs contrastés entre collines forestières, falaises majestueuses et vallées agricoles. Les forêts de chênes sont propices à la trufficulture et on retrouve quelques noyeraies dans les vallées.



Figure 1

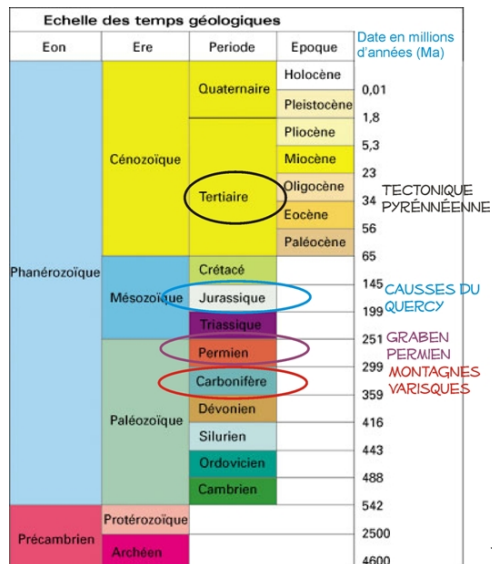
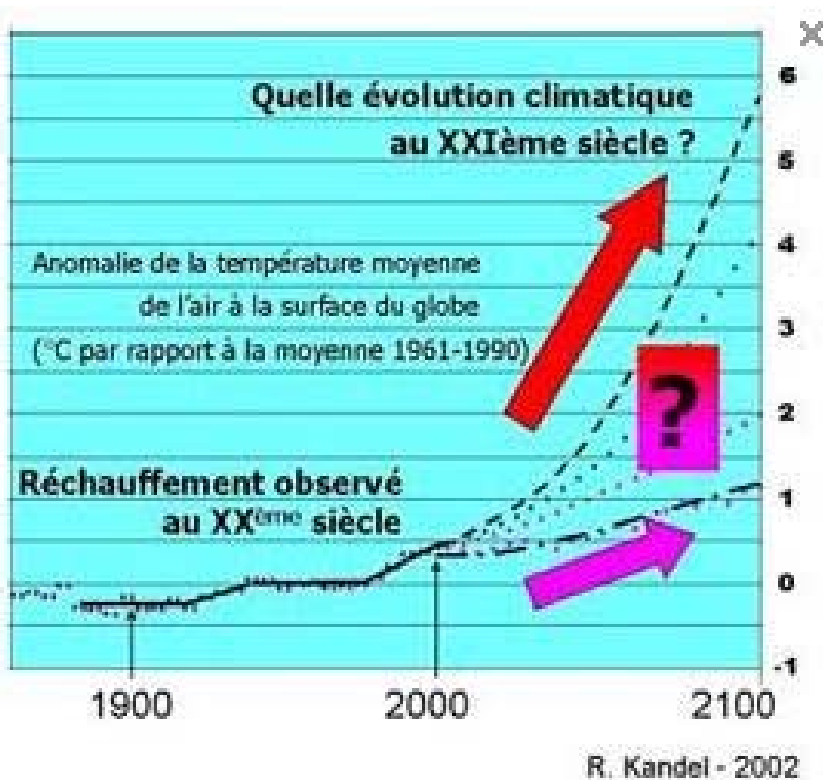


Figure 1bis

2. Laurent Bray nous a ensuite parlé des flores et des paysages diversifiés de Dordogne. Le Périgord est une succession de forêts (40%), de plateaux arides et de vallées habitées et cultivées. On y dénombre 1865 espèces végétales natives ou introduites. Si sur le plan touristique on différencie 4 Périgord : le Périgord vert (chênes clairs et châtaigniers), le Périgord blanc (calcaire), le Périgord noir (chênes verts à feuilles vernissées presque noires) et le Périgord pourpre (feuilles qui rougissent à l'automne comme la vigne), cette dénomination ne correspond pas à la nature des sols. Il est préférable de parler d'entités paysagères comme les vallées alluviales, les paysages céréaliers, les forêts de la Double et du Landais, les abords du bassin de Brive riches en minéral de fer qui s'oxyde et rougeoient, le causse et enfin les paysages polycultureaux.

3. Avant d'aborder son sujet « Jusqu'où les remontées méditerranéennes ? », Frédéric Dupont nous a rappelé que les étés du climat méditerranéen associaient un ensoleillement important, une pluviométrie faible et une sécheresse estivale. La région méditerranéenne fait partie des 5 hotspots* mondiaux au climat méditerranéen, riches en genres et surtout en espèces endémiques. Elle est menacée par les incendies, l'urbanisation et le surpâturage. Les espèces méditerranéennes, subméditerranéennes et holarctiques ont chacune leurs aires de répartition en fonction de la température, de l'ensoleillement, des précipitations. Elles peuvent déborder la zone méditerranéenne. Le réchauffement peut jouer un rôle dans les remontées des espèces méditerranéennes car 1°C en plus, c'est le déplacement en altitude d'environ 170m ou vers le nord d'environ 250km. La course de la flore méditerranéenne semble se poursuivre vers le nord bien au delà de la Dordogne bien que le réchauffement climatique se soit stabilisé depuis 1990. Selon les scénarios + 1°C à + 6°C d'ici 2100, les zones de végétation pourront se déplacer de plusieurs centaines de km vers le nord !! Affaire à suivre...

* aire géographique représentative de la richesse en biodiversité



Samedi après midi et dimanche matin, nous sommes partis, accompagnés de nos botanistes chevronnés à la découverte de la flore locale.

Samedi nous avons exploré les alentours de Turnac malgré quelques ondées et nos pas nous ont conduit en herborisant vers un magnifique passage surplombant la Dordogne. Une dernière visite était prévue dans des jardins d'un style totalement différent car domptés par des jardiniers très expérimentés, les jardins du manoir d'Eyrignac, où nous attendait un diner très convivial.

Dimanche matin, c'est autour de la Maison Forte de Reignac, par un temps plus clément que nous avons poursuivi nos découvertes.

Puis le moment est rapidement venu de se séparer en attendant le prochain épisode.

Merci à tous ceux qui ont permis que ce séminaire soit possible, toujours d'aussi bonne qualité et sans lassitude de la part des botanistes malgré nos modestes progrès d'année en année. C'est dans la campagne Angevine que se déroulera le séminaire 2014. A l'année prochaine.